

Métamorphose fait éclore les coopératives d'habitants



LOGEMENT

Lausanne connaît un essor des coopératives d'habitants sans précédent. Créées ou en voie de constitution, elles se profilent d'ores et déjà pour obtenir un lot dans le cadre du projet Métamorphose. Rush en perspective.

CAROLINE RIEDER

Métamorphose aigüise les appétits. Des grands mais aussi des petits. Si des promoteurs immobiliers traditionnels et des grossistes coopératives d'habitations comme la SCHL sont sur les rangs pour la réalisation de l'éco-quartier prévu aux Plaines-du-Loup, des acteurs plus modestes veulent aussi y mettre un pied. Pratiquement inexistantes jusqu'alors, les coopératives d'habitants éclosent à Lausanne. Just qu'à il y a peu, on ne connaissait que la structure Riponne-Tunnel, la pionnière, qui a redonné un coup de jeune à un groupe d'immeubles du centre-ville. Une nouvelle venue, B6L2, poursuit un projet indépendant de Métamorphose: elle rénovera les numéros 18 à 22 de la rue Curjat.

D'autres coopératives cependant, créées ou en voie de constitution, se mettent sur les rangs pour se voir attribuer un lot du futur écoquartier, qui prévoit quelque 1400 logements durables. Elinora Krebs, responsable du Service du logement, confirme la volonté de la ville de «favoriser la mixité à tous les niveaux.» Celle-ci passe notamment par l'attribution de parcelles à divers acteurs immobiliers. Plusieurs coopératives qui cherchaient des terrains ont ainsi été «mises en attente» pour le projet Métamorphose.

Les habitants de l'lot Riponne-Tunnel ont constitué une coopérative pour rénover ces édifices qui étaient dans un état de délabrement avancé. Aujourd'hui, plusieurs coopératives s'intéressent au futur écoquartier prévu au nord de la ville.

L'association Eco du logis projette de construire un immeuble respectant le label Minergie à Chailly. Laurent Guidetti, membre de l'association et cofondateur de Tribu'Architectures, ne cache néanmoins pas que cette réalisation servira à faire valoir sa compétence en vue de Métamorphose, et du futur écoquartier prévu à Malley. Originalité du projet: l'association Eco du logis se charge de la conception. Elle est composée des futurs habitants de l'immeuble. Mais ceux-ci sont aussi membres de la coopérative genevoise Codha. «L'avantage, c'est que nous pouvons nous appuyer sur cette structure pour tout ce qui est administratif. C'est aussi plus intéressant pour les loyers, car la Codha peut obtenir de meilleurs taux hypothécaires qu'une petite coopérative», note Laurent Guidetti. Autre particularité selon lui: «C'est la seule démarche où les habitants sont

consultés aussi tôt dans le projet.»

Envie d'autonomie

La ville voit d'un bon œil les velléités pour créer des coopératives, mais elles doivent «venir des habitants», précise Elinora Krebs. Selon elle, ce qui motive les instigateurs, c'est l'envie d'être autonomes. Et contrairement au système de PPE, qui nécessite 20% de fonds propres, les coopérants ne doivent réunir

que 5% à 10% de fonds propres. Ils bénéficient en outre d'une aide de l'Association suisse pour l'habitat. Mais comme en ville le terrain n'est pas facile à trouver, la commune entre souvent en matière en accordant un droit de superficie. En favorisant ce type d'habitat, elle emboîte le pas à la Suisse allemande et à Genève.

Conférence-débat sur l'habitat collectif ce soir au Cinéma Oblo, à 19 h 30.

Philippe Mader

Prilly investit 13 millions de francs pour rénover et agrandir son château

CONSEIL COMMUNAL

L'organe délibérant a débloqué le crédit d'ouvrage pour entretenir le patrimoine de la ville et pour la construction d'une extension. En 2010, les services communaux y seront regroupés.

Prilly aura un château plus beau, plus grand et plus fonctionnel.

Le Conseil communal en a décidé ainsi lors de sa séance de lundi. Il a en effet accepté le crédit d'ouvrage de près de 13 millions pour la rénovation du monument et pour son extension. A terme, l'ensemble des services communaux, sauf la police, y seront ainsi regroupés (24 heures du 11 novembre).

Au terme de l'assemblée, le syndic, Alain Gillieron, admettait son soulagement. Depuis les années septante, quelques-uns de ses prédécesseurs avaient essayé de concrétiser un projet similaire, en vain. Lundi soir, il aura tout de même fallu des efforts à la Municipalité pour convaincre les élus inquiets face à l'importance de l'investissement. «Ne s'offre-t-on pas une Rolls avec toutes les options?» a interrogé le socialiste Roger Saugy, craignant que le projet ne se réalise au détriment de la politique sociale de la ville.

Peur de la récession

Les perspectives de récession inquiètent les élus.

L'ancien syndic de Pully est décédé

HOMMAGE

Julien A. Perret s'est éteint à l'âge de 95 ans. Il a marqué sa commune sur les plans urbanistique et culturel.

A presque 96 ans, il était encore président d'honneur de l'association de soutien à la fondation Pré Pariset, du même nom que l'EMS situé au nord de Pully. Julien A. Perret est décédé lundi dernier. Cet homme a marqué sa commune, Pully, en étant notamment syndic, entre 1978 et 1988.

Selon les nombreuses personnes qui l'ont côtoyé sur un plan

politique, le libéral Julien A. Perret, qui fut colonel, alliait une certaine fermeté à un grand esprit d'ouverture. Il a marqué Pully en contribuant fortement à la création d'un collège secondaire, Arnold-Reymond, et en soutenant le développement de l'offre culturelle de la commune. Sa fille, Anne Perret, le décrit comme possédant une grande empathie et toujours prêt à aider les autres.

J. DU.

Déposez vos messages de condoléances sur hommages.ch



PUBLICITÉ

CHRISTINA BRUGGER

Style exclusif Prêt-à-porter féminin

LIQUIDATION

TOTALE*

à disparaître